

INTERDICTION DU GLYPHOSATE



Des racines et des vers

Fabien Driat et son père Joël prennent la pose devant leur semoir à dents de semis direct de 8 mètres. Un modèle entièrement conçu à Amance, dans les ateliers de Techmagri, qui leur permet de semer sans travail du sol, même dans un couvert dense.

JESSAINS. Fabien Driat pratique l'agriculture de conservation depuis plus de quinze ans. Un système écologiquement performant, qui ne peut pas tenir sans herbicide.

Quel est le rapport entre un champ couvert de fleurs de moutarde et de sarrasin et le glyphosate, l'herbicide ennemi public n° 1 des associations environnementales ? L'agriculture de conservation. Installé en 2000 sur l'exploitation familiale avec son père Joël, Fabien Driat a rajouté tournesols et pois à la classique trilogie colza-blé-orge qui occupait jusque-là les 300 hectares de champs. « Assez rapidement, on a voulu changer les pratiques », explique-t-il. « On avait un problème d'érosion des sols. Quand un sol part, c'est la fertilité qui part. »

TROQUER LE FIOUL CONTRE LE GLYPHOSATE
Depuis un peu plus de quinze ans, c'est l'agriculture de conservation qui lui a permis d'apporter une réponse à ce problème. Un système de culture où l'on ne travaille plus le sol, ou si peu, et où les plantes utilisées pour couvrir la terre une fois la culture principale récoltée servent non seulement à protéger le sol mais, aussi, la culture à venir. Un système où l'on troque 40 à 50 litres de fioul à l'hectare contre un litre et demi de glyphosate. Joël Driat n'est pas peu fier d'annoncer que l'exploitation utilise 0,7 cv à l'hectare, contre une moyenne régionale à plus de 2,5. Sans compter la chimie qu'il s'évite : son système de couvert multi-es-

pèces (moutarde, radis chinois, gesse, sarrasin, féverole et niger) lui permet par exemple de se passer d'anti-limace. Cette année, 50 hectares de colza s'en sont passés. Et le radis est « plus appétant que le blé pour les limaces ». Quand le couvert est détruit, « ça recycle potasse et phosphore et le sol le digère ». Bref : pas de fausse note, s'il n'y avait ce fichu glyphosate sans lequel, Fabien le dit clairement, il ne sait pas faire.

UNE CHARRUE DANS LES HERBES FOLLES
Juste derrière le hangar, à l'entrée du village, il lui reste bien une charrue, mais elle sert tout au plus à marquer certaines limites de parcelles. Pour l'instant, elle se camoufle dans les herbes folles. S'il fallait la ressortir

pour retourner la terre, l'impact écologique serait double : d'abord avec la consommation de carburant, parce que retourner 300 hectares, ça ne se fait pas comme ça. Et « quand on travaille le sol, on minéralise la matière organique », note Fabien. « L'azote part dans le sol et on dégage du gaz carbonique. »

UN SEMOIR SUR-MESURE
N'y a-t-il pour autant aucun travail du sol chez les Driat ? « On s'est aperçu que le non-travail du sol en continu, ça faisait exploser les campagnols alors qu'avec un coup de déchaumeur, on casse les galeries. » La moitié des surfaces sont donc implantées en semis direct, grâce à un semoir sur-mesure « 100 % français ». 30 % se font

en « travail localisé » sur le sillon, une méthode venue d'Amérique qui s'appelle le strip-till et les 20 % restant se font en « travail simplifié », avec « un ou deux coups de déchaumeur ».

MÊME PAS UNE TRÈS GROSSE BÊTE
Reste le problème de semer dans un couvert aussi dense. « À l'époque, en 2005 ou 2006, il n'y avait pas de solution en France », raconte Fabien Driat. Il y avait bien des semoirs sud-américains. « Pas assez polyvalents ». L'exploitant est allé voir Techmagri, à Amance, pour concevoir « un semoir à dents de semis direct de 8 mètres ». Après deux prototypes (en 2008 et 2010), le modèle est désormais abouti et attelé au Fendt chaussé de

pneus Michelin basse pression. Le tracteur fait 220 cv, même pas une très grosse bête. Le billet pour le semoir est quand même de près de 100 000 €, à quoi les Driat ont rajouté un système de guidage à 25 000 € avec « une précision répétable dans le temps de 2,5 cm », tant que l'antenne-relais sur le hangar n'aura pas bougé.

« VOUS ENTENDEZ ? »
« Ça nous a mis quinze ans », continue Fabien Driat, « et ça tient sur le glyphosate ». Et pas de souci quant à la nature des sols. D'un mouvement de la main, il désigne une ondulation au bout du champ : un embryon de co-teau argilo-calcaire typique du Barrois. Il s'appelle d'ailleurs le Vigneux. De l'autre côté de la route, il y a des limons et plus loin, en direction d'Amance et de sa tuilerie, des argiles. Quant à la biodiversité... Il s'arrête, la main en coupe près de son oreille. « Vous entendez ? » On entend. Depuis tout à l'heure, le fond sonore est assuré par le bourdonnement des insectes. Et le sol, dans tout ça ? Fabien Driat saisit une bêche pour retourner une motte d'une terre grumeleuse qui se casse et s'accroche aux racinelles. Des vers de terre de toutes les tailles s'enfuient dans les profondeurs. Des racines et des vers. ■ **YANN TOURBE**
y.tourbe@est-eclair.fr

GLYPHOSATE : LE GOUVERNEMENT ENVOIE DES SIGNAUX CONTRADICTOIRES

Depuis l'annonce par Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, que la France s'opposerait au renouvellement de l'autorisation du glyphosate en Europe, le gouvernement a accumulé les signaux contradictoires. Sur la seule journée d'hier, Christophe Castaner, le porte-parole du gouvernement, et Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, se sont mis en porte-à-faux l'un de l'autre. Stéphane Travert a annoncé qu'il défendrait à Bruxelles un renouvellement pour cinq à sept ans, pas plus. Christophe Castaner, lui, a annoncé l'interdiction de l'herbicide de Monsanto dans les cinq ans, avant de se rétracter partiellement. Le Premier ministre, de son côté, a demandé à Nicolas Hulot et Stéphane Travert de formuler « avant la fin de l'année » un plan

de sortie du glyphosate. Nul doute que les discussions entre les deux ministères seront compliquées. La position de la FNSEA, le syndicat majoritaire de l'agriculture, est claire : pas d'interdiction tant qu'il n'y a pas une molécule de remplacement aussi efficace. La fédération s'insurge d'une prise de position « unilatérale » de la France dans ce dossier au risque d'une « distorsion de concurrence ». Dans l'Aube, la FDSEA se réunissait hier pour définir les modalités d'une action prévue vendredi. Selon nos informations, elle est prévue pour se dérouler en deux parties. D'abord avec l'installation de bâches aux entrées de l'agglomération troyenne, puis avec un rassemblement devant la préfecture de l'Aube, place de la Libération.